

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON D'HABITATION
EN COURS DE CONSTRUCTION
SISE A BRESSE VALLONS (01340),
247 Rue des Mésanges
SUR LA MISE à PRIX DE 13.500 € OUTRE CHARGES**
frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

ADJUDICATION le MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Caisse de Crédit Agricole Mutuel, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au numéro SIREN 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de BRESSE VALLONS (01340), 247 Rue des Mésanges, Lotissement dénommé « LE CLOS DES MESANGES », une maison individuelle à usage d'habitation avec terrain attenant inhabité et inhabitable, en cours de construction, cadastrée : Section AB numéro 203, lieudit « 247 Rue des Mésanges », pour 05 ares 69 centiares Charpente apparente, rails du placoplâtre fixés, murs en moellons. Sol chape brute avec canalisations et gaines. Fenêtres posées. Ni chauffage, ni électricité. Surface loi carrez : 100,73 m²
Terrain non nivelé. Partiellement délimité par un muret. Lotissement récent.

Visite par la SELARL AHRES Commissaire de justice à Bourg en Bresse le jeudi 17 septembre 2026 de 10h à 11h.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) LE MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES sur la mise à prix de TREIZE MILLE CINQ CENT EUROS (13.500 €) OUTRE CHARGES frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr
On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

POUR EXTRAIT
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST